



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Aube

Commune de BUCHERES

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 06-548 du 8-2-2006
09-1987 26-6-2009

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui X non

APPROUVE date 16-7-2001 aléa **INONDATION**

Les documents de référence sont :

Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation sur le bassin de la SEINE dans l'agglomération de Troyes Consultable sur Internet

CONSULTABLE à la DDEA et à la mairie de BUCHERES

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui X non

PRESCRIT date 13 mai 2009 effet **-Incendie**
-explosion

Les documents de référence sont :

Arrêtés préfectoraux n° 09-1358 du 13 mai 2009 et 09-1498 du 25 mai 2009 Consultable sur Internet **X**
prescrivant l'élaboration d'un PPRT autour du site exploité par la société
DISLAUB

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II zone III non X

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

cartographie des zones inondables du PPRI bassin de la SEINE dans l'agglomération de Troyes

cartographie du périmètre d'études du PPRT DISLAUB

Date d'élaboration de la présente fiche **JUIN 2009**